



**Communiqué de presse – Vaccination Balcons du Dauphiné
21 avril 2021**

- Vous avez de 18 à 49 ans inclus et une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19*
- Vous avez de 50 à 54 ans inclus et une pathologie de forme grave de Covid-19*
- Vous avez de 50 à 59 ans inclus et une pathologie à très haut risque de forme grave de Covid-19**
- Vous avez plus 60 ans révolus
- Vous êtes professionnel de santé, d'un établissement de santé, d'un établissement médico-social intervenant auprès de personnes vulnérables, salarié de particulier employeur intervenant auprès de personnes âgées et handicapées vulnérables, sapeur-pompier
- Vous avez plus de 55 ans et faites partie de ces métiers prioritaires : Enseignants ; Forces de l'ordre ; Assistantes maternelles ; Conducteurs de bus, de ferry et de navette fluviale ; Conducteurs et livreurs sur courte distance ; Conducteurs routiers ; Chauffeurs de Taxi et VTC ; Contrôleurs des transports publics ; Agents de nettoyage ; Agents de ramassage de déchets ; Agents de centre de tri des déchets ; Agents de gardiennage et de sécurité ; Caissières ; Employés de libre-service ; Vendeurs de produits alimentaires dont bouchers, charcutiers, traiteurs, boulangers, pâtisseries (chefs d'entreprise inclus) ; Professionnels des pompes funèbres ; Salariés des abattoirs ; Salariés des entreprises de transformation des viandes (sur justificatif)

Vous pouvez bénéficier d'une inscription sur liste d'attente du centre de vaccination de Montalieu-Vercieu (vaccin Pfizer). Pour ce faire, il est nécessaire de se faire connaître et de se faire inscrire auprès de la mairie ou du CCAS de votre commune. Les listes seront ensuite centralisées auprès de la communauté de communes Les Balcons du Dauphiné qui fera le lien avec le centre de vaccination. La coordination dudit centre reprendra contact avec les personnes inscrites pour leur indiquer le créneau horaire alloué pour la vaccination. La prise en charge du transport est possible via des bons de transports établis par les médecins traitants.

* LES FORMES GRAVES DE COVID 19	** LES PATHOLOGIES A TRES HAUT RISQUE DE COVID-19
<ul style="list-style-type: none"> • l'obésité (IMC supérieur à 30), particulièrement chez les plus jeunes ; • la BPCO et l'insuffisance respiratoire ; • l'hypertension artérielle compliquée ; • l'insuffisance cardiaque ; • le diabète (de type 1 et de type 2) ; • l'insuffisance rénale chronique ; • les cancers et maladies hématologiques malignes actifs et de moins de 3 ans ; • le fait d'avoir une transplantation d'organe solide ou de cellules souches hématopoïétiques ; • les maladies hépatiques chroniques, en particulier la cirrhose ; • les troubles psychiatriques ; • la démence ; • les personnes présentant un antécédent d'accident vasculaire cérébral. 	<p><u>Il s'agit des patients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteints de cancers et de maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie • atteints de maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ; • transplantés d'organes solides ; • transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ; • atteints de poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ; • atteints de certaines maladies rares et particulièrement à risque en cas d'infection • atteints de trisomie 21.